

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2024

OBJET :**Relevé de décisions****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN , M. Jean-Pierre MARTIN ,
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M.
Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric
GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER ,
Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-
YAAGOUN, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme
Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude
BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020_05_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
15/10/2024	Demande de subvention à la Région : Création d'un pumptrack	AGENCE NATIONALE DU SPORT RÉGION SUD DEPARTEMENT	AGENCE NATIONALE DU SPORT : 130 921,00 € RÉGION SUD : 50 000,00 € DEPARTEMENT : 100 000,00 €
09/10/2024	Conservatoire : demande soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Année 2025	DRAC	28 000 €
02/10/2024	Appel à projets 2024 Soutien aux projets de gestion des chats errants	Etat	12 000 €
05/10/2024	Conservatoire à Rayonnement Départemental : demande de subvention dans le cadre du dispositif "Instrumentarium" auprès de la Région Sud pour l'acquisition d'instruments - Programme 2024/2025	RÉGION SUD	28 399,24€ HT

Aliénation de biens mobiliers (inf. à 4 600 €) :

Date de la décision	Preneur	Objet	Montant TTC
29/10/20	Tout usager	Médiathèque : Vente de	• 0,50 euro pour les cinq revues

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

24	intéressé par l'acquisition	livres et de mobiliers déclassés année 2024	• 1 euro pour tous les livres jeunesse à l'exclusion des BD , livres (romans, guides touristiques, documentaires, dictionnaires, de tous les formats) • 2 euros pour les bandes dessinées. • 3 euros pour les bandes dessinées du fonds patrimonial (de collection). • 10 euros pour un lot de 5 bandes dessinées du fonds patrimonial (de collection).
----	-----------------------------	---	--

Indemnités de sinistre reçues :

Date de la décision	Date de du sinistre	Assurance	Objet du sinistre	Montant TTC
9/10/24	22/6/24	AXA	Barrières endommagées rue de Stade	265.56€
9/10/2024	12/7/22	GENERALI	Pont Malcombe endommagé	8800.88€
15/11/24	22/8/24	MAAF	Lampadaire endommagé av cdt dumont	4579.14
15/11/24	27/8/24	MMA	Rbs réparation véhicule FX-421-AQ	689.90€

Tarifs :

Décision du 12/11/2024 : Tarifs Fourrière Automobile 2024

Tableau de présentation des tarifs 2024			
* Arrêté du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001, fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles			
FRAIS DE FOURRIÈRE	CATÉGORIES DE VÉHICULE	Tarif 2023 en Euros	Tarif 2024 en Euros
Enlèvement	Véhicules PL 44 t PTAC ' 19 t	274,40 €	274,40 €
	Véhicules PL 19 t PTAC ' 7, 5 t	213,40 €	213,40 €
	Véhicules PL 7, 5 t PTAC ' 3, 5 t	122,00 €	122,00 €
	Voitures particulières	121,27 €	127,65 €
	Autres véhicules immatriculés	45,70 €	45,70 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km / heure	45,70 €	45,70 €
Garde journalière	Véhicules PL 44 t PTAC ' 19 t	9,20 €	9,20 €
	Véhicules PL 19 t PTAC ' 7, 5 t	9,20 €	9,20 €
	Véhicules PL 7, 5 t PTAC ' 3, 5 t	9,20 €	9,20 €
	Voitures particulières	6,42 €	6,75 €
	Autres véhicules immatriculés	3,00 €	3,00 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km / heure	3,00 €	3,00 €

Décision du 07/10/2024 :

La Décision tarifaire n°D2024_05_278 du 15 mai 2024 est abrogée au 01/01/2025 et remplacée par celle du 07/10/2024 :

Tarifs campagnes hebdomadaires Durée 7 jours, Tarif Hors Taxes, applicable par campagne et par semaine d'affichage	Réseau 30 faces	Réseau 40 faces	Réseau 44 faces	Réseau 50 faces
Tarif pour 1 campagne	2100,00 €	2800,00 €	3080,00 €	3500,00 €
Tarif par campagne - Forfait 2 campagnes par année	1995,00 €	2660,00 €	2926,00 €	3325,00 €
Tarif par campagne - Forfait 3 à 4 campagnes par année	1890,00 €	2520,00 €	2772,80 €	3150,00 €
Tarif par campagne - Forfait 5 à 6 campagnes par année	1785,00 €	2380,00 €	2747,00 €	2975,00 €
Tarif par campagne - Forfait 7 à 9 campagnes par année	1680,00 €	2240,00 €	2464,00 €	2800,00 €
Tarif par campagne - Forfait + de 9 campagnes par année	1575,00 €	2100,00 €	2310,00 €	2625,00 €

Tarifs campagnes hebdomadaires temporaires Durée 7 jours. Tarif Hors Taxes, applicable par campagne et par semaine d'affichage	Réseau 17 faces	Réseau 30 faces
Tarif pour 1 campagne	1785,00 €	3150,00 €

Tarifs affiches longue conservation Durée 1 an (année civile). Tarif Hors Taxes, applicable par affiche et par an.	
Tarif pour 1 affiche	3300,00 €
Tarif par affiche et par an - Forfait 2 affiches	3135,00 €
Tarif par affiche et par an - Forfait 3 à 4 affiches	2970,00 €
Tarif par affiche et par an - Forfait 5 à 6 affiches	2805,00 €
Tarif par affiche et par an - Forfait 7 à 9 affiches	2640,00 €
Tarif par affiche et par an - Forfait + de 9 affiches	2475,00 €

Tarifs culs et flancs de bus Durée mensuelle. Tarif Hors Taxes, applicable par mois et par bus.				
N° de bus	Cul de bus	Flanc droit	Flanc gauche	Tarif mensuel HT par bus
47	100 x 83		152 x 68	450,00 €
50	100 x 83			300,00 €
34	100 x 83			300,00 €
51	100 x 83	152 x 68	152 x 68	600,00 €
55	100 x 83		152 x 68	450,00 €
56	100 x 83	152 x 68		450,00 €
57	100 x 83	152 x 68		450,00 €
43			152 x 68	150,00 €
45	100 x 83	152 x 68	152 x 68	600,00 €
54	100 x 83			300,00 €
58	100 x 73			280,00 €

POPULATION :

Délivrances et reprises de concession funéraires :

Vente et Renouvellement de Concessions			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
12/09/24	Acquisition famille BERT	30 ans	1200.00 €
17/09/24	Acquisition famille PELLENQ	50 ans	2500.00 €
24/09/24	Renouvellement famille MAHOUT / DEL MISSIER	30 ans	1200.00 €
25/09/24	Renouvellement famille GUGLIELMINO	30 ans	3600.00 €
01/10/24	Acquisition famille COMETTI	30 ans	1152.00 €
02/10/24	Acquisition famille PLACE	30 ans	1200.00 €
03/10/24	Renouvellement familles MOURFIN / DUCROT	30 ans	1200.00 €
18/10/24	Acquisition famille MARTIN	30 ans	1200.00 €
23/10/24	Acquisition famille MATHERON	30 ans	5000.00 €
24/10/24	Renouvellement famille CINUS / COMTE	30 ans	1145.80 €
25/10/24	Renouvellement famille CARTIER	30 ans	2400.00 €
08/11/24	Renouvellement famille SCACCIANOCE	30 ans	1200.00 €
15/11/24	Renouvellement famille BERTRAND	30 ans	2400.00 €

Vente et Renouvellement de cases de columbarium			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
24/09/24	Acquisition famille BRUNET	15 ans	510.00 €
24/09/24	Acquisition famille PAYAN	15 ans	510.00 €
26/09/24	Acquisition famille JEANNINGROS	15 ans	510.00 €
11/10/24	Acquisition famille JACOB	15 ans	510.00 €

URBANISME - FONCIER :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Conclusion ou révision de contrats de louage (inf. à 12 ans) :

21/11/2024 : Conclusion d'une Convention de mise à disposition par la Commune de GAP au profit de la société "CA ROULE SKATEBOARD" aux fins de mise à disposition d'un local à usage commercial sis à GAP (05000), Place Jean Marcellin :

- Un local à usage commercial sis au sein de l'immeuble dont l'assiette cadastrale figure au numéro 76 de la Section CT ;
- une durée ferme et définitive de cinq mois et cinq jours commençant à courir le 25/11/2024 ;
- location consentie à titre gratuit et forfait de charges mensuel de 50 €.

15/11/2024 : Conclusion d'une convention de mise à disposition temporaire par Madame VANEL au profit de la Commune de GAP aux fins d'occupation temporaire d'une emprise de terrain sise à GAP (05000), Place du Revelly, consistant en 2 places de stationnement marquées au sein de l'assiette foncière cadastrée Section CP Numéro 17 :

- du 15/11/2024 au 15/03/2025 ;
- redevance mensuelle de 55 € par place ;

15/11/2024 : Conclusion d'un avenant à la Convention conclue entre la Commune de GAP et l'Etat aux fins de mise à disposition réciproque d'espaces dans le cadre des travaux d'aménagement du Parking Desmichels

- du 15/11/2024 au 15/03/2025 ;
- En ce qui concerne l'espace mis à disposition par l'Etat au profit de la Commune : l'espace consistera en la parcelle identifiée sous les références cadastrales Section CM Numéro 356, pour une surface de 904 m² pour l'accès et le stationnement des engins et installations de chantier ainsi que le stockage des matériaux. L'Etat conservera un droit de passage piétons au profit de ses agents et ayants droit d'une largeur de 2,00 mètres le long de la façade du bâtiment constituant la Cité Administrative pour accéder à l'entrée du personnel de la DIPN jusqu'à la Rue Faure du Serre.

L'Etat conservera en outre le droit de faire ponctuellement passer et stationner sur l'emprise mise à disposition, depuis la Rue Carnot :

- les véhicules de transport de fonds mandatés ou habilités par lui ;
- les véhicules de désamiantage et d'aménagement de la Cité Administrative mandatés ou habilités par lui ;
- l'accès pompier et évacuation des agents ;
- les approvisionnements, livraisons, courriers.

En ce qui concerne l'espace mis à disposition par la Commune au profit de l'Etat, les espaces mis à la dispositions consisteront en :

- une emprise de Domaine Public d'une superficie d'environ 58 m² sise Place Alsace Lorraine à GAP (05) en front de l'entrée du Commissariat pour 5 places de stationnement ;

- une emprise de Domaine Public d'une superficie d'environ 70 m² sise Place du Revelly à GAP (05) pour 4 places de stationnement publiques marquées et placées sous vidéosurveillance ;
- deux places de stationnement marquées au sein de la propriété de Madame VANEL Nathalie, cadastrée Section CP Numéro 16 dont la Commune aura la jouissance aux termes d'un contrat conclu avec ladite propriétaire ce jour ;
- deux places de stationnement PMR sise Rue Carnot à GAP (05) devant l'établissement "Crédit Agricole".
- En outre, la Commune s'engage à réaliser à sa charge le déplacement et la remise en fonction de la borne de recharge des véhicules électriques de la DIPN sur le côté Ouest de la Cité Administrative.

07/11/2024 : Conclusion d'une convention de Mise A Disposition par la Commune de GAP au profit de la Société Par Actions Simplifiée dénommée "ELALUNA" aux fins d'occupation d'un local sis 16Ter Boulevard de la Libération (assiette cadastrale constituée par la parcelle cadastrée Section CP Numéro 81) :

- mise à disposition, temporaire et révocable d'un local d'environ 200 m², sis 16Ter, Boulevard de la Libération, situé au sein du lot de copropriété n°85 de l'immeuble cadastré Section CP Numéro 81 pour une durée de 1 an ayant rétroactivement commencé à courir le 01/11/2024, pour se terminer le 31/12/2025 ;
- redevance mensuelle de 450 € ;

30/10/2024 : Mise à disposition d'un local rue Pasteur à M. CAVALCA - annule et remplace :

- mise à disposition temporaire pour le local sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 8, rue Pasteur, à GAP.
- durée de 2 mois ;
- redevance mensuelle de 500 €

29/10/2024 : Occupation d'un appartement à l'école Anselme Gras par Madame BOURREL Charlotte - annule et remplace :

- occupation de l'appartement N°2 de type 3 d'environ 68.67 m² au 1er étage droite, à l'école Anselme Gras, sise à GAP, 1 Bis, rue des Sagnières;
- pour une durée d'un an, à compter du 30 octobre 2024 au 29 octobre 2025 ;
- redevance mensuelle de 550 €.

15/10/2024 : Mise à disposition d'un local à l'association Créode :

- salle de droite d'une superficie d'environ 64 m² de l'ancienne école de Villarobert, sise au RDC, route de Villarobert, les mardis et jeudis de 14 à 17 heures, en périodes scolaires.
- durée d'un an à compter du 15 octobre 2024, soit jusqu'au 14 octobre 2025
- redevance mensuelle de 20 €.

25/09/2024 : Occupation d'un appartement à l'école Anselme Gras par Madame BOURREL Charlotte :

- appartement N°2 de type 3 d'environ 68.67 m² au 1er étage droite, à l'école Anselme Gras, sise à GAP, 1 Bis, rue des Sagnières,
- pour une durée d'un an, à compter du 28 octobre 2024 au 27 octobre 2025.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

- redevance mensuelle de 550 €.

18/09/2024 : Occupation d'un appartement à l'école de la Gare par Monsieur et Madame LEPERCQ Philippe et Dominique :

- appartement N°2 de type 4 d'environ 92 m² au 1er étage droite entrée A, à l'école de la Gare, sise à GAP, 7, chemin de Bonne,
- pour une durée à compter du 18 septembre 2024 au 30 septembre 2024,
- redevance mensuelle de 600 €.

12/09/2024 : Conclusion d'une convention d'Occupation Précaire par la Commune de GAP au profit de la Société CARDEM aux fins d'occupation d'une partie du rez-de-chaussée et du bloc sanitaire du bâtiment constituant l'école Pasteur :

- pour une durée de 5 mois qui commencera à courir à la date du 16/09/2024 pour se terminer le 15/02/2025 ou par exercice de la faculté de résiliation anticipée de l'une des parties.
- redevance mensuelle de 1 000 €.

MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
Maintenance de l'application "Gap en Poche" 2024	Lumiplan (44800 Saint-Herblain)	8 000.00 € HT	23 SEPTEMBRE 2024
Décision Mise à jour du Dossier Technique Amiante et vérification de l'état de conservation des matériaux amiantés des bâtiments municipaux	Socotec DIAGNOSTIC - 13547 - AIX-EN-PROVENCE	5844 euros HT	13 AOÛT 2024
Maintenance Logiciel Vidéo protection 2024 (Annule et remplace la décision D2022_08_300 du 01/08/2022)	CA SYNERGIE DEVELOPPEMENT (38113 VEUREY-VOROIZE)	5 280.00 € HT	24 SEPTEMBRE 2024
Projet de construction d'une petite crèche - 24 places - Lot 11 Enduits de Façade	infructueuse en raison d'absence d'offre		24 SEPTEMBRE 2024
Le Quattro : marché sans publicité et concurrence de	EDC Sécurité	4807,04 € TTC	26 SEPTEMBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
sécurité			
Décision Lot 1 attribution gestion locative 2024	MS Immobilier	4 % de rémunération	23 SEPTEMBRE 2024
Décision Lot 2 attribution gestion locative 2024	MS Immobilier	4 % de rémunération	23 SEPTEMBRE 2024
Marché passé sans publicité ni mise en concurrence pour une mission de contrôle technique relative aux travaux de réhabilitation de l'usine de potabilisation de la ville de Gap	APAVE, 05000 GAP.	9930€ HT	17 SEPTEMBRE 2024
Marché passé sans publicité ni mise en concurrence pour une mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) de niveau 2 relative aux travaux de réhabilitation de l'usine de potabilisation de la ville de Gap	société BUREAU VERITAS, 05000 GAP.	5840€ HT	17 SEPTEMBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 10- VRD Espaces verts	FESTA SAS (05500 SAINT BONNET).	259.146,47 € HT	1 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de	INEO PROVENCE & COTE D'AZUR (05000 GAP).	84000€ HT	1 OCTOBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
pays Gap Bayard pour le lot 9- Électricité - Courants Faibles			
MAPA-marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 8- Plomberie-Ventilation- chauffage	SARL THERMA GED (05000 GAP).	97000	1 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 7- Peinture	SPINELLI (05000 GAP).	6792,5	1 OCTOBRE 2024
MAPA-marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 6- Chape-Revêtement de sols résine-Faïence	SAS CMG SOL CAVEGLIA MARCHETTO (05000 NEFFES)	80785,36	1 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 5- Cloisons-Doublages-Faux Plafonds	SARL BARBIERI (05000 GAP).	46269,5	1 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 4- Menuiserie boi	SAS CHARLES (05000 GAP)	15000	1 OCTOBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 3- Menuiserie aluminium - Serrurerie	SAS LMG & son groupement MÉTALLERIE CHEVALIER(05400 LA ROCHE DES ARNAUDS).	84286,65	1 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 2- Ossature bois-Couverture- Bardage	société SEE GANDELLI CHARPENTE (05200 CROTS)	479613	1 OCTOBRE 2024
MAPA - marché à procédure adaptée pour les travaux de construction de la maison de pays Gap Bayard pour le lot 1- Gros Œuvres	FESTA SAS (05500 SAINT BONNET)	235394,32	1 OCTOBRE 2024
MAPA - Maintenance et support de la solution de virtualisation VMWARE 2024	AVA6 Méditerranée (06410 BIOT)	6 680.00 € HT	2 OCTOBRE 2024
MAPA - Maintenance et support des sauvegardes serveurs VEEAM 2024	société AVA6 Méditerranée (06410 BIOT)	9 240.00 € HT	2 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réhabilitation du groupe scolaire Beauregard à Gap pour le lot 8- Cloisons, Doublage, Faux Plafonds	OCAL (05000 GAP).	32.800,00 € HT ainsi que la PSE 1 pour un montant de 1.296,74 € HT et la PSE 2 pour un montant de 4.737,55 € HT.	9 OCTOBRE 2024
MAPA II - Marché à procédure	ELISATH (54850	montant minimum de 10 000 € HT et pour	10 OCTOBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
adaptée pour la Solution de Billetterie et de Contrôle d'Accès pour l'Alp'arena	MESSEIN).	un maximum de 200 000 € HT .	
Grande Mobilisation pour l'Emploi 2024	AXENE - 21 Route de Saint-Jean - 05000 GAP	18 995,44 € TTC	4 OCTOBRE 2024
Accord cadre à procédure adaptée pour le contrôle de conformité mécanique de mâts d'éclairage	société Roch Service	9998,10 € TTC	2 OCTOBRE 2024
REPLACEMENT D'UNE CHAUDIERE GAZ VETUSTE PAR UNE POMPE A CHALEUR ANCIENNE ECOLE DE CHAUVET	Gapençaise de Chauffage domiciliée ZA de la Justice, 7 rue de la Boiserie à GAP cedex (05000),	18 788,00 € H.T.	27 SEPTEMBRE 2024
MISE EN OEUVRE D'HYDROSEEDAGE AUX ABORDS DE L'ABATTOIR ROUTE DU MOULIN DU PRES	société E.V.R.	13 900,00 € H.T.	26 SEPTEMBRE 2024
MAISON DE PAYS - ENEDIS DEVOIEMENT RESEAU BT AVANT TRAVAUX	ENEDIS	6 413,44 € H.T.	26 SEPTEMBRE 2024
MAPA 3 - Accord-cadre mono-attributaire à Bons de commande pour Les travaux d'Eclairage Public et de réseaux secs	SA SCOP ETEC	Minimum HT 1 004 000,00 € Maximum HT 4 800 000,00 €	15 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de	EYNAUD SARL (05000 GAP).	18.222,00 € HT.	16 OCTOBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 13- Aménagement des abords - Revêtements extérieurs - Plantations diverses - Voirie interne			
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 12- Serrurerie - Métallerie - Création d'une pergola - Clôture	MÉTALLERIE CHEVALIER (05400 LA ROCHE-DES-ARNAUDS)	50.251,80 € HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 10- Peintures extérieures et intérieures	ARC EN CIEL SAS (05000 CHÂTEAUVIEUX).	10.915,92 € HT.	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 9- Revêtements de sol souples	GAP SOL TECH SAS (05000 GAP).	14 280€ HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 8- Préparation des sols - Carrelage - Faïence	MALCOR CARRELAGE (05260 ANCELLE).	32.753,76 € HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure	AME ÉNERGIES	73.800,00 € HT.	16 OCTOBRE

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 7- Plomberie sanitaire - Chauffage VMC - Traitement de l'air	(05000 CHATEAUVIEUX).		2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 6- Électricité - Courant fort, Courant faible - éclairage de sécurité- Incendie protection	GAPELEC (05000 GAP)	48.437,24 € HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 5- Faux Plafonds - Isolation thermique - Cloisons - Travaux divers	SARL BARBIERI (05000 GAP).	56.400,00 € HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 4- Menuiseries extérieures et intérieures - Fermetures - Travaux divers	SAS CHARLES (05000 GAP).	98.000,00 € HT.	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot	SARL CHAIX (05000 GAP).	32 297.04€ HT	16 OCTOBRE 2024

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
3- Toiture Terrasses Végétalisées - Étanchéité Verticales			
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 2- Charpente - Couverture - Zinguerie - Plancher Bois	SARL CHAIX (05000 GAP)	72 747.54€ HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA-Marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une petite crèche - 24 places pour le lot 1- Terrassement-Gros Œuvres - Maçonnerie - Démolition partielle -Réseaux divers - Murets de propriété	SARL METEBELE CONSTRUCTION (05000 GAP)	234 948.67€ HT	16 OCTOBRE 2024
Médailles de la Ville de Gap	DRAGO Paris - Rue Victor Basch - 91300 MASSY	7 686,00 € TTC	22 OCTOBRE 2024
MAPA : Etude scénographique du Théâtre la Passerelle	Société l'Oeil du Prince (22500 PAIMPOL)	3900€ HT	16 OCTOBRE 2024
MAPA II - Accord-cadre à bons de commande pour la Fourniture de Produits de Marquage Routier	AXIMUM Industrie (76100 ROUEN).	maximum annuel de 52 500€ HT pour une durée de 4 ans	30 OCTOBRE 2024
ETUDE HYDRAULIQUE SECTION LA LUYE	HYDRÉTUDE	6 300.00 € HT	30 OCTOBRE 2024
MAPA-Il est conclu un marché	société Atelier 4 &	28.160,00 € HT	31 OCTOBRE

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
subséquent pour la maîtrise d'œuvre de l'école de la Paul Émile Victor	Groupement.	(7.14%)	2024
MAPA pour la réalisation de l'évaluation environnementale complémentaire du Plan Local d'Urbanisme	société ECOVIA	19 900€ HT	4 NOVEMBRE 2024
Remplacement du moteur du tracteur Massey Fergusson immatriculé 8090-KW-05	SAMA 05	17 338,85 € HT	7 NOVEMBRE 2024
marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire Anselme Gras à Gap pour le lot 8- Serrurerie	MARROU CONSTRUCTION MÉTALLIQUE (05000 GAP)	42.485,00 € HT	7 NOVEMBRE 2024
marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire Anselme Gras à Gap pour le lot 7- Carrelage, revêtement sols	CÉRAMIQUE 2000 (05230 LA BÂTIE NEUVE).	7.682,98 € HT	7 NOVEMBRE 2024
REALISATION PALISSADES ET PORTAIL JARDINS FAMILIAUX BONNE	Attitude Bois Créations	17 390.00 € HT	21 OCTOBRE 2024
Marché à procédure adaptée pour La fourniture d'agrégats de voirie et de produits pour le déneigement - Lot 2 - Fourniture et transport de chlorure de Sodium destiné à la ville de Gap	ROCK (68055 Mulhouse)	84.740,00 € HT	12 NOVEMBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
Marché à procédure adaptée pour La fourniture d'agrégats de voirie et de produits pour le déneigement - Lot 1 - Fourniture et transport d'agrégats de construction des voiries communales	SAS SAB (05400 La Roche-des-Arnauds)	77.367,50 € HT	12 NOVEMBRE 2024
Accord-cadre à bons de commande pour la Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation solaires photovoltaïques - Lot 2 :Assistance a maîtrise d'ouvrage pour les projets photovoltaïques en autoconsommation collective	société ENERCOOP (13001 Marseille) .	montant maximum annuel de 42 000 €	15 NOVEMBRE 2024
Accord-cadre à bons de commande pour la Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'installation solaires photovoltaïques - Lot 1 Assistance a maîtrise d'ouvrage plan solaire région sud	société AVEIL (48000 Mende)	montant maximum annuel de 66 000€ HT	15 NOVEMBRE 2024
marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 13 Photovoltaïque	SERENITAIX (13240 SEPTEMES LES VALLONS).	montant global et forfaitaire de 35 169 € HT auquel s'ajoute une PSE 4 pour un montant de 54 730,99€ HT soit un montant total de 89 899,99€ HT.	18 NOVEMBRE 2024
Consultation portant sur la réhabilitation du groupe	Infructueux pour absence d'offre		19 NOVEMBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
scolaire Anselme Gras est déclarée infructueuse pour le lot 9-Aménagement des abords, en raison d'absence d'offre.			
ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION N° D2024_11_645 du 12/11/2024 POUR ERREUR MATERIELLE-Marché à procédure adaptée pour La fourniture d'agrégats de voirie et de produits pour le déneigement - Lot 2 - Fourniture et transport de chlorure de Sodium destiné à la ville de Gap	société ROCK (68055 Mulhouse)	montant maximum annuel de 75 000 €	21 NOVEMBRE 2024
ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION N° D2024_11_644 du 12/11/2024- Marché à procédure adaptée pour La fourniture d'agrégats de voirie et de produits pour le déneigement - Lot 1 - Fourniture et transport d'agrégats de construction des voiries communales	SAS SAB (05400 La Roche des Arnauds)	montant maximum annuel de 140 000 €	21 NOVEMBRE 2024
LOCATION SALEUSE HIVER 2024/2025	D.A.G.A - Mercedes-Benz	22 000,00 € HT	14 NOVEMBRE 2024

AVENANTS :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	OBJET	DATE DÉCISION
Marché n° 2022220147 - fourniture de matériel de signalisation - Lot n° 2 : plaques de rue et numéros de voirie - titulaire : LACROIX CITY - Avenant n° de transfert - Changement de dénomination sociale KELIAS SAS	KELIAS SAS (44801 SAINT HERBLAIN)	mettre à jour la nouvelle identité commerciale	4 NOVEMBRE 2024
Maintenance des installations de chauffage et de rafraichissement des bâtiments - Lot n° 1 : chaufferie, CTA et groupe froid - Avenant n° 2	SOGETHA	Modification du seuil maximum	16 OCTOBRE 2024
Marché n° 2024240035 - Rénovation et restructuration de la Médiathèque et des bureaux de la scène nationale - Assistance à Maîtrise d'ouvrage du projet - Architectes associés - Avenant n° 1	SARL BRESSON SCHINDLECK	Prestations supplémentaires pour un montant de 4 125,00 €uros H.T.	17 OCTOBRE 2024
Marché n° 2023230063 - Fourniture de produits pour la construction des infrastructures routières et de produits pour le déneigement routier - Lot n° 1 - Avenant n° 1	SAS SAB	Modification du seuil maximum	17 OCTOBRE 2024
Marché n° 2022M22008 -	SARL LIBRAIRIE -	intégration de nouveaux points de livraison	11 OCTOBRE 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	OBJET	DATE DÉCISION
Fourniture de papier reprographie blanc et couleurs pour les services des collectivités du groupement de commande formé par la Ville de Gap, de la Communauté d'Agglomération Gap - Tallard - Durance et du CCAS de la Ville de Gap dont les EHPAD - Avenant n° 2	PAPETERIE DAVAGNIER (05003 GAP)		

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Fourniture de matériels mobiles pour la cuisine centrale de la ville de Gap - lot 1-Fourniture de Bacs Gastronormes inox avec couvercles étanches sans poignée centrale	BOURGEAT	Montant minimum: 90 000€ HT Montant maximum: 300 000€ HT	29/08/2024
Fourniture de matériels mobiles pour la cuisine centrale de la ville de Gap - lot 2-Fourniture de matériels de stockage inox mobiles	BIRALUX	Montant minimum: 30 000€ HT Montant maximum: 50 000€ HT	29/08/2024
Acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot 1- Matériel informatique	Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire: ACI MEDIACOM ILIANE	Montant minimum: 30 000€ HT Montant maximum: 520 000€ HT	17/09/2024
Acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot 2- Consommables d'imprimantes	Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire: ESI FRANCE	Montant minimum: 0€ Montant maximum: 27 000€ HT	17/09/2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
	BELTA OFFICEEXPRESS		
Acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot 3- Logiciels et licences	Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire: MEDIACOM ACI DATAVENIR	Montant minimum: 3 000€ HT Montant maximum: 75 000€ HT	17/09/2024

AFFAIRES JURIDIQUES :

Actions en justice :

Date	Objet	Requérants	Représentation
23/09/2024	Recours en référé-suspension de l'arrêté prononçant la fermeture de l'établissement recevant du public dit Clairfont ;	Département des Hautes-Alpes	Interne
23/09/2024	Recours en référé-suspension de l'arrêté prononçant la fermeture de l'établissement recevant du public dit Clairfont ;	ADSEA 05	Interne

Le Conseil prend acte

Le Maire

 Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

 Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le : **1 8 DEC 2024**
 Affiché ou publié le : **1 8 DEC 2024**

